

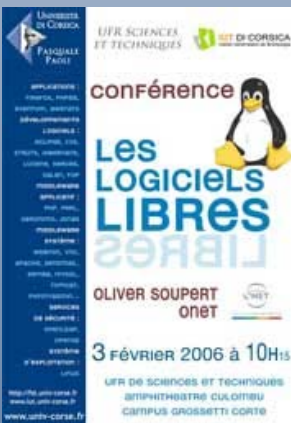
Les Logiciels Libres

Vendredi 3 février 2006

I Ragguagli di l'Università

N° 23
Février 2006

Contact :
Dominique Federici
federici@univ-corse.fr



Désormais, **Logiciel Libre et Open Source** sont rentrés dans les mœurs de nombreux développeurs et entreprises. C'est au sein de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Corse que M. Olivier Soupert, chef de projet, est intervenu pour présenter le monde du logiciel libre, le 3 février dernier.

L'auditoire regroupait les étudiants en informatique de la Faculté des Sciences, les étudiants de seconde année du DUT SRC de l'IUT de Corse, ainsi que différents enseignants en Informatique.

Après un bref rappel historique concernant la naissance de la Free Software Foundation (FSF), M. Soupert nous a présenté comment cette fondation délivre des logiciels libres sous licence GPL (General Public Licence) et pourquoi ces logiciels sont une solution de plus en plus intéressante en entreprise. Il a également insisté sur la définition d'un logiciel libre et des libertés accordées par les contributeurs en vertu de leurs droits d'auteurs : utiliser le logiciel sans restriction, étudier le logiciel, le modifier pour l'adapter à ses besoins et le redistribuer sous certaines conditions précises. Un logiciel libre offre donc plus que le simple fait de disposer du code source. Il a présenté également **le système GNU/Linux comme le système d'exploitation libre par excellence.**

Même si le logiciel libre, ou Open Source n'est pas synonyme d'installation de Linux, de plus en plus de sociétés adoptent des solutions principalement basées sur ce système d'exploitation. Un accent est particulièrement mis sur l'analyse de la popularité d'un projet de logiciel, dont le code source est



Olivier Soupert, chef de projet intervenant lors de la conférence

ouvert, au travers de l'essai « La cathédrale et le bazar ».

M. Soupert a souligné le fait que le noyau Linux est un projet innovant car il résulte d'une collaboration mondiale d'un ensemble de développeurs.

Au cours de cette conférence, plusieurs aspects furent abordés comme l'impact financier et l'aspect économique d'une solution basée sur des logiciels libres. Les entreprises établissent un plan d'implémentation de composants open source dans les développements afin de réduire les coûts et être en phase avec le « time to market ». De plus, M. Soupert confirme que le marché tend à devenir hétérogène et que les outils ouverts et commerciaux vont devoir cohabiter.

Pour conclure cette conférence, M. Soupert a décrit globalement l'ensemble des logiciels libres les plus utilisés actuellement, dans les domaines du développement web, du traitement de texte, de la gestion de projets, de la sécurité informatique.

Cette présentation a provoqué une vive réaction de la part des auditeurs soucieux de savoir quelles étaient les clauses des licences libres, ou comment les entreprises utilisant les solutions libres font face aux problèmes d'évolution ou de disparition de ces logiciels.